



PLU zone pouvant devenir inconstructible ?

Par **lily**, le **09/04/2015** à **21:17**

Bonjour, nous avons une parcelle constructible à ce jour. La mairie dit que d'ici deux ans il ne le sera plus, suite au PLU et que les zones vont devenir agricole à l'extérieur du village. Est-ce exact ? Merci pour vos infos. Cordialement

Par **talcoat**, le **10/04/2015** à **11:47**

Bonjour, il faudrait plus de précisions sur la situation actuelle, le document d'urbanisme en vigueur...
Cependant, la zone A est une zone à protéger en raison notamment de la valeur agricole des terres.
- le fait que les terrains soient déjà équipés ou accueillent des constructions non agricoles ne fait pas obstacle à leur classement en zone A;
- Peuvent être situées en zone A des parcelles situées en bordure de la partie urbanisée mais intégrées au sein d'un ensemble de terres cultivées;
- les parcelles qui ne sont pas ou plus exploitées mais qui bénéficient d'un potentiel en vue d'une exploitation ultérieure sont également concernées;
- toutefois, il peut être délimité des secteurs de taille et de capacité d'accueil limités dans lesquels les constructions peuvent être autorisées.
Cordialement